

Journal de la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine

# Dialogue

PRINTEMPS 2015 • NUMÉRO 284

DOSSIER P. 6

## Aborder **LA FIN DE VIE**

1,30 €

2 février Temps de retraite autour de La Joie de l'Évangile animé par le Père François Lapointe

Le père François nous a évoqué La Joie de l'Évangile, Exhortation apostolique Evangelii Gaudium du pape François de 2013. Le défi actuel du chrétien consiste à surmonter le déclin de la pratique religieuse. La Nouvelle Évangélisation commence par nous-mêmes; le Christ doit nous habiter et nous devons entretenir cette intimité avec Jésus. Par quels moyens? Goûter les joies naturelles de l'existence, combattre la tristesse et le repliement sur soi, tendre la main, accepter d'être parfois contemplatif, penser à se détacher des choses matérielles, ne pas s'appropriier un service... Jésus, par son incarnation, nous révèle l'incroyable proximité de son Père, son amour inconditionnel qui s'exprime par le pardon (le Fils prodigue). « Je vous appelle mes amis. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis » (Jean 15, 9-17). « Je vous dis cela pour que ma joie soit en vous. » « Dieu aime ceux qui donnent avec joie. »

Thérèse Friberg

10 mai et 14 juin 4-7 ans : bienvenue à l'Éveil à la foi!

Nous invitons les familles intéressées à assister aux prochaines séances de l'Éveil à la foi pour les enfants de 4 à 7 ans, salle Charles-Péguy, à la paroisse Saint-Gilles, de 10h45 à 12h, les dimanches 10 mai et 14 juin 2015. À chaque séance, les enfants découvrent des images de l'Évangile commentées avec des mots très simples afin de ressentir la présence de Dieu dans nos vies quotidiennes. Puis, au cours de l'activité manuelle en lien avec le thème de la séance, chacun crée son bricolage qu'il emportera afin de partager en famille ce qu'il aura découvert. L'Éveil, c'est aussi un lieu de partage et de coopération entre familles, permettant de vivre et de dire sa foi aujourd'hui. Les parents qui le souhaitent sont les bienvenus s'ils désirent rester et partager ce moment de découverte ou de redécouverte avec leur enfant.

Y-Lin Fouquier pour l'Éveil à la foi

28 mars - 5 avril Semaine sainte et temps pascal

- Fête du pardon: samedi 28 mars entre 10h et 14h dans l'église. Faisons halte chacun et ensemble pour un temps de pardon.
Rameaux: messe et bénédiction des rameaux samedi 28 mars à 18h30 et dimanche 29 mars à 9h30, 11h et 18h30.
Jeudi saint, 2 avril: messe à 20h
Vendredi saint, 3 avril: chemin de croix à 15h et office de la Passion à 20h
Samedi saint, 4 avril: Veillée pascale à 21h. Rendez-vous au 5, rue Ravon
Dimanche de Pâques, 5 avril: messes à 9h30, 11h et 18h30



Le Père Mars, qui vient de fêter ses 90 ans, fait le point pour nous sur son existence aujourd'hui. Il cherche à vivre pleinement le présent, en éveillant la foi des petits, qui sont très réceptifs. Avec les adolescents, il faut beaucoup plus de patience et ne pas se laisser décourager par leur silence. Ils sont en pleine évolution et il y a là une part de mystère. Avec les hommes et femmes de sa génération, le partage d'expériences, des joies et des souffrances représente une aide pour le prêtre âgé. Ses projets: développer patience, lucidité et joie, même dans la souffrance. Un prêtre de 90 ans aime encore la vie!

Fabrice Degand

6 juin Découvrir la nouveauté du Christ de Vézelay



C'est ce que propose l'atelier « Disponibles pour le monde » dans le cadre d'un pèlerinage paroissial élargi le samedi 6 juin prochain. Cinquante ans après la clôture du concile Vatican II, nous pourrions approfondir le message très contemporain des sculptures du tympan de la basilique. La présentation de cette journée donnera lieu à une rencontre en avril.

Les membres de l'atelier « Disponibles pour le monde »

...et le mot de la rédaction

Isabelle Margerin, rédactrice en chef



Au moment où la loi Léonetti sur la fin de vie est remise en question, nous avons choisi de nous interroger sur cette étape ultime. Sujet souvent tabou et qui pourtant nous concerne tous, directement et à travers nos proches, la fin de vie suscite souvent beaucoup de craintes. Afin de dépasser l'émotion des cas particuliers, nous avons donné la parole à des professionnels. Ils dressent un état des lieux et des pratiques et nous invitent à réfléchir à la place des personnes en fin de vie dans notre société.

Bonne lecture!

30 mai Pèlerinage des pères de famille

Pour la troisième année, les pères de famille sont invités à marcher (environ 20 km) sur la route de Chartres avec le Père Hugues Morel d'Arleux. Le fil conducteur de la journée sera: « Père, que transmets-tu? » Les familles et proches sont cordialement invités à rejoindre les marcheurs pour la messe qui sera célébrée à 17h30 dans la crypte de la cathédrale. Informations: www.catho92.bourglareine.cef.fr

Stéphane Lekieffre

Dialogue Journal trimestriel de la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine. ISSN: 2115-4066. Administration-rédaction: 8, boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine - Tél: 01 41 13 03 43. Directeur de la publication: Père Hugues Morel d'Arleux. Rédacteur en chef: Isabelle Margerin. Comité de rédaction: Blandine Boureau, Diane Coutadeur, François Denoël, Guy de Fontaines, Thérèse Friberg, Elizabeth Lambard, Séverine Philibert. Responsable de la diffusion: François Denoël. Édition et publicité: Bayard Service Édition - Ile-de-France - Centre - 18, rue Barbès 92128 Montrouge Cedex - Tél: 01 74 31 74 10. Secrétaire de rédaction: Julie Valet - Création graphique: Arnaud Robinet. Photo de couverture: Rembrandt, autoportrait © Postdlf/Wikimedia Commons. Impression: Imprimerie Chevillon (89) - Tirage: 8 000 exemplaires. Ce journal est distribué gratuitement dans les boîtes aux lettres de la ville.

## Bienvenue au Père Alfred!

Présent à Saint-Gilles depuis septembre dernier, le Père Alfred Rutagengwa poursuit un doctorat en sciences de l'éducation à l'Institut catholique, tout en participant à la vie paroissiale. Il partage avec nous ce qui donne sens à sa vie.

**J**e suis né le 15 avril 1971 au Rwanda, où j'ai grandi et fait des études primaires et secondaires. Mon parcours vocationnel, marqué par des événements heureux et malheureux, reste le fil conducteur et porteur de sens de ma vie. Attiré dès mon enfance par les prêtres et la vie de l'Église, je me suis vite retrouvé sur le chemin du sacerdoce en entrant au petit séminaire des Pères salésiens à Kigali puis au grand séminaire. La guerre et le génocide des Tutsis, loin de me faire perdre ma vocation, m'ont fait découvrir la « Providence de Dieu ». Lorsque la vie me semblait absurde paraissait la Providence de Dieu dans ma vie et tout devenait lumière.

Ordonné prêtre le 15 septembre 2001, je ne cesse, par le ministère sacerdotal auprès des enfants, des jeunes, des adultes, des riches et des pauvres, des laïcs et religieux et religieuses, de découvrir combien le besoin fondamental de l'homme est le bonheur et que l'expérience du bonheur faite par l'homme le laisse toujours insatisfait ; d'où la profonde motivation que j'ai de consacrer ma vie à indiquer la véritable source du bonheur : Dieu, le Dieu d'amour qui procure la joie et la paix du cœur, même au milieu des souffrances.

Dans cette perspective, je souhaite que mes recherches doctorales en sciences de l'éducation constituent une opportunité de réfléchir sur la manière dont les éducateurs pourraient être des donneurs de vie et non de mort,



Le Père Alfred Rutagengwa.

en procurant aux jeunes non seulement des savoirs, mais aussi et surtout, le sens de la vie, le sens du bonheur.

Qu'il me soit permis d'apprécier le sens d'hospitalité des fidèles de la paroisse Saint-Gilles de Bourg-la-Reine et de Saint-François d'Assise, et surtout, de l'équipe des prêtres, pasteurs de ces deux paroisses ; votre accueil spontané et chaleureux et votre partage me font expérimenter l'universalité de l'Église et grandir dans le sacerdoce. Que le Seigneur vous garde de tout mal et fructifie vos engagements. ☉

Père Alfred Rutagengwa

**MON PARCOURS RESTE LE FIL CONDUCTEUR ET PORTEUR DE SENS DE MA VIE**

## La musique et l'ineffable

Ce beau titre, que nous empruntons à l'ouvrage éponyme du philosophe et musicologue Vladimir Jankélévitch, illustre bien le projet de ce jeune chœur polyphonique, les Dei Amoris Cantores, ou DAC, né en 2011 du désir d'évangéliser par le chant sacré en lui rendant toutes ses lettres de noblesses.

**D**irigé par trois compositeurs talentueux, le groupe ne nourrit d'autre ambition que d'exprimer par ses chants l'indicible magnificence de ce « Dieu d'amour » dont les chanteurs se veulent les humbles porte-voix. Pour remonter à l'origine de cette aventure, il faudrait retracer la genèse de l'amitié qui s'est nouée dans les années 2000 entre Tanguy, Martin et Frère Gaëtan, tous trois animés d'une passion commune et d'un grand désir, celui de faire entendre « l'inouï du Verbe de Dieu » en mettant leurs talents au service de l'Église et de sa mission apostolique.

Fidèles à l'intuition de Dostoïevski, qui prophétisait que c'est à la beauté que serait dévolue l'inamissible tâche de sauver le monde, les DAC nous font doucement entrer, grâce à leur art ciselé, au cœur des mystères de la foi chrétienne. La qualité des compositions, tout comme le soin apporté à leur interprétation, témoigne du souci de faire (re)découvrir aux fidèles la profondeur narrative de la liturgie, la richesse de sa symbolique ainsi que l'inépuisable sens du sacré qui constitue le fond sur lequel elle se déploie en un ample mouvement.

Le titre choisi pour leur album, *Sauvé*, sorti le 6 juin 2014, cristallise le message d'espérance qui les anime. À lui seul, ce simple adjectif suffit en effet à proclamer le kérygme dont les Apôtres furent institués les bienheureux dépositaires lors de la Pentecôte. Il nous parle de la compassion infinie de Dieu pour ce



Les Dei Amoris Cantores.

Anne-Sophie Desclèves

monde qu'il a tant aimé au point d'y envoyer son Fils, afin d'arracher tout homme au pouvoir de la mort.

Fruits de la méditation de l'Écriture, inspirés des écrits spirituels des saints de tous temps, les chants des DAC se font l'écho de cette certitude libératrice, contribuant ainsi à rendre aux pauvres mots humains, trop humains, leur poids de gloire et de rédemption. Car celui qui se laisse trouver par ceux qui le cherchent est également celui-là même qui donne à ceux qui désirent le louer les termes propres à dire son œuvre de Salut. C'est pourquoi les voix qui portent sa louange élèvent vers le Ciel un chant qui est le chant par excellence : celui de l'humanité éparse, en quête d'un Verbe à même de la rassembler tout entière en l'orientant vers sa source et sa fin. ☉

Marie Boeswillwald

www.deiamoriscantores.com

**INSTITUT NOTRE-DAME**  
 Tutelle Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-du-Calvaire  
**ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE PRIVÉS MIXTES**  
 sous contrat d'association avec l'Etat  
 65, avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine  
 Site : <http://www.indblr.asso.fr>  
 Tél. 01 41 13 42 42  
 Externat - Demi-Pension  
 Des classes maternelles aux terminales - Séries L, ES, S.  
 Anglais, Allemand, Espagnol, Options : Latin, Grec, Musique, Arts plastiques  
 Bourses Nationales - Préparation aux FCE et CAE (Certificate Advanced English)

**Cabinet de Psychothérapies**  
 Sophrologie analytique

*Retrouver confiance en soi. Améliorer son potentiel.  
 Maîtriser son stress et ses émotions.  
 Aborder sereinement les épreuves de la vie.  
 Se libérer des barrières de son histoire personnelle*

Véronique PARAIRE – 06 80 35 23 63 –  
 11 rue du président Roosevelt - Bourg-la-Reine

**AD GARAGE GENTILLY**  
 AGREE ASSURANCES

Michel Norcia (anciennement Ets Daudon & Cosuti)  
 vous accueille maintenant à Villejuif.

124, rue Jean Jaurès  
 94800 VILLEJUIF  
 Tél. : 01 46 77 21 49  
 Fax : 01 47 26 76 63

**CARROSSERIE  
 PEINTURE  
 MECANIQUE**

L'audition c'est **entendre** et la vie recommence

**4 ANS** GARANTIE

+ GARANTIE 4 ANS = ESSAI SANS ENGAGEMENT 1 MOIS  
 + ENTRETIEN ET SUIVI RÉGULIERS

H. CALEIX et A. RAOUL audioprothésistes  
 RN 20 - 140, av. du Général Leclerc - SCEAUX  
 01 46 61 87 47

**entendre**

# ABORDER la fin de vie

Quand arrive le crépuscule de la vie annoncé par la maladie, la souffrance, la douleur, la fatigue, la tristesse, les incapacités multiples, les besoins inassouvis, la dépendance pour chaque acte de la vie, qui sera capable d'apporter un secours animé par l'écoute du besoin exprimé? Qui sera assez ouvert pour apporter à l'homme épuisé le secours qu'il réclame?

La grande vieillesse qui prépare lentement la mort est une période incertaine, que l'on semble mal vivre (ah, il ne faudrait pas vieillir!), car alourdie par de multiples maux qui rendent le temps long, et dont l'issue est unique. Les souvenirs ne peuvent à eux seuls, ou si mal, remplir les longues heures qui se ressemblent tant. Et si la maladie rapproche l'échéance, le cortège de douleurs diverses mobilise des forces qui s'amenuisent et ne permettent que partiellement de réagir comme on l'aurait souhaité. Autant de personnes, autant de sujets, autant d'attentes et bien peu de puissance pour moduler le cours des événements. Grand besoin d'une présence amie, familiale, fraîche et allégeant le fardeau personnel. Les conditions de vie, la facilitation de l'accès à une nourriture saine pour un plus grand nombre, et d'autre part les progrès de la médecine, ont considérablement allongé l'espérance de vie. La médecine, au cours du XX<sup>e</sup> siècle, a profondément évolué, avec une technologie de plus en plus fine, rapidement mobilisable, nécessitant de grands moyens humains et financiers. Ces possibilités, de plus en plus extraordinaires – on pense aux antibiotiques ou au laser, par exemple – repoussent nos limites. Les caractéristiques médicales deviennent donc

**« IL NE PEUT PAS COMPRENDRE, CELUI QUI N'A PAS ENTENDU BATTRE LE CŒUR DE L'HOMME QUI VA MOURIR »**  
(SYLVIE GERMAIN)

nécessairement plus scientifiques, mettant au deuxième plan la culture humaine. Et pourtant se développe dans ce même temps une médecine dite gériatrique qui s'adresse aux grands âges de la vie et qui prend une tournure résolument aussi médicale que sociale. Depuis une vingtaine d'années, les situations de fin de vie pour les personnes âgées sont mieux appréhendées, la connaissance des symptômes présentés par ces malades polyopathologiques s'est affinée. On a pris conscience de l'incidence des modifications physiologiques liées à l'âge, de l'incidence des troubles cognitifs ou des troubles sensoriels sur l'expression de la douleur et de l'anxiété. Ceci a sans conteste permis d'affiner la réponse thérapeutique à des symptômes moins clairement exprimés. L'acharnement inadéquat et l'abandon injustifié sont les deux écueils auxquels sont exposés les patients déments qui, en particulier, présentent de grandes difficultés de communication verbale, avec leurs conséquences sur l'évaluation du confort du patient. La réflexion gériatrique a aussi montré l'intérêt de s'intéresser à l'environnement et aux ressources de la personne âgée en évaluant les facteurs psychosociaux indispensables à la prise en charge de ces patients: la longue évolution d'une vie familiale qui s'est amenuisée, la vulnérabilité,



Isignstock/BSE

## ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

### Le point de vue de l'historien

- Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, Points, Éditions du Seuil, 224 pages
- Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, 2 volumes, Points, Éditions du Seuil, 304 pages

\*\*\*

- F. Brugère et J. Ricot, « L'appel aux soins et à la solidarité », revue *Études*, janvier 2015
- Guy Vallencien, « Démédicaliser la mort », revue *Le Débat*, nov.-déc. 2014
- « Le couple vieillissant », numéro spécial, revue *Santé mentale*, décembre 2014
- Françoise Dolto, *Parler de la mort*, Mercure de France, 2001, 61 pages
- Paul-Louis Landsberg, *Essai sur l'expérience de la mort*, Éditions du Seuil, 1951
- Paul Ricœur, *Vivant jusqu'à la mort*, Éditions du Seuil, 2007
- Véronique Margron, *Solitudes, nuit et jour*, Bayard, 2014, 202 pages
- Déclaration sur la fin de vie de la Conférence des évêques de France: « Ne prenons pas le problème à l'envers » (<http://findevie.catholique.fr/ne-prenons-pas-le-probleme-lenvers>)
- Colloque « Les relations humaines en fin de vie », déc. 2014. En ligne sur le site de [www.confrontations.fr](http://www.confrontations.fr)

la précarité, la solitude... On se fonde moins à ce moment-là sur l'espérance de vie du malade que sur ses besoins. À quoi « sert » de soigner un grand insuffisant cardiaque qui, trop isolé, ne pourra se procurer les traitements indispensables à son maintien dans une vie trop ralentie? Dans quelle vie maintenir un patient dont les fonctions cognitives se brouillent tant que la communication avec son prochain ne peut plus se faire par des mots témoins de raisonnement? Rassembler ces « personnes » rejetées de tous dans des établissements paraît barbare et pourtant, indéniablement, permet de retrouver un semblant de vie sociale, de communication, d'échange, même agressif, qui resitue la personne comme sujet. Il faut se garder de l'acharnement inadéquat ou de l'abandon injustifié. La vocation des personnels de soins de ces EHPAD est bien de s'occuper des résidents, de leur redonner cette place de sujet. Se développe, parallèlement à la science, une réflexion éthique pour parer à la tentation de l'apprenti sorcier, réflexion qui mène à affiner les pratiques dites bonnes pour rendre à la personne soignée son entière place de sujet en communication avec un sujet soignant. La juste proximité permettant la juste présence évite la fuite, le déni ou l'acharnement relationnel, tout aussi délétère. Les quatre principes éthiques bien connus que sont l'autonomie, la bienfaisance, la non-malveillance et l'équité guident la réflexion avant la décision. Analyser, comprendre, réfléchir pour amener à une décision de démarche éthique que l'on

peut avoir auprès d'un malade gériatrique dans cette période de fin de vie pour en minimiser l'inconfort. C'est dans cette période de la vie qui va vers sa fin que la communication entre deux sujets est tellement indispensable. La fin de la vie peut se dérouler d'autant de façons qu'il y a d'hommes sur la Terre. L'ensemble des orientations se doivent d'être prises sans oublier que le principe d'humanité est sans controverse. Dans ce dossier, Monsieur F. Zebouni, psychologue, parlera de cette séparation brutale, accidentelle, inattendue et sidérante dans le contexte dramatique de la réanimation neurochirurgicale. Madame Delvoie et le docteur Knorreck traiteront, elles, du secours des équipes mobiles de soins palliatifs intervenant à domicile pour accompagner, chez elle, dans sa maison, la personne à la fin de sa vie. Enfin, Monsieur Y. M. Doublet nous explicitera les quelques aspects de la loi Léonetti. Au tournant de la médecine scientifique vers la médecine plus individuelle se positionne en effet le législateur, qui se propose d'adapter les moyens au plus grand nombre. Le médecin, soutenu par le « serment d'Hippocrate », doit garder à un niveau conscient qu'il a pour mission le service à son prochain et le soin à sauvegarder une qualité de vie selon la volonté du patient lui-même. ●

**Dr Bénédicte Poujol**, gériatre  
Centre hospitalier d'Argenteuil (Val-d'Oise)

## L'accompagnement psychologique des familles confrontées à la réanimation neurochirurgicale

Les familles confrontées soudainement à des fins de vies précipitées se voient proposer un accompagnement psychologique au sein de notre unité. Cette intervention, basée principalement sur la loi Leonetti du 22 avril 2005, tient tout d'abord compte des directives anticipées du patient, le plus souvent recueillies par les membres de la famille, mais également de la dynamique et des enjeux familiaux au moment de l'hospitalisation, et enfin de la qualité du lien instauré entre l'équipe soignante dans son ensemble et la famille.

Le rôle du psychologue consiste majoritairement en la prévention d'un deuil prolongé, un deuil qui ne se résout pas. Les entretiens psychologiques peuvent faciliter la mise en place d'un processus de discussion et de réflexion avec la famille à partir duquel, et selon l'évolution du patient, l'équipe est amenée à élaborer une proposition issue d'une discussion collégiale. Il s'agit alors soit d'aller vers une limitation des soins pouvant mener à terme au décès du patient, soit au contraire vers une réautonomisation du patient dans le cadre de soins curatifs, et ce malgré d'éventuelles séquelles neurologiques. Ce projet est présenté à la famille, qui peut approuver ou non la décision collégiale et exprimer sa propre position. La prise en charge psychologique permet l'inscription des familles dans une temporalité rythmée, en regard de la douloureuse expérience imposée par le traumatisme assourdissant, doublé d'annonces médicales aussi déstabilisantes qu'incompréhensibles. En effet, les familles sont pour ainsi dire brusquement projetées en réanimation par suite de l'atteinte cérébrale inattendue. Elles se situent alors tout à coup dans une dimension autre, où le temps semble à la fois long et court.

Dans cette temporalité tout à fait particulière, l'écoute, axe majeur du champ psychologique, vise à favoriser une structuration de ce chaos temporel et donc une (re) structuration de la pensée. Se sentir écouté, essayer de réaliser ce qui se passe, de l'élaborer, de l'intégrer malgré l'état de sidération psychique consécutif au traumatisme, présente l'avantage de poser des jalons ritualisants qui sont autant de repères temporels très aidants face à l'incompréhension prédominante. De ce fait, le temps adviendrait alors comme un allié devant l'inconnue nébuleuse du lendemain. Les familles ont en effet besoin d'évoquer les événements, ne serait-ce qu'à minima, compte tenu de l'indicible de ce qu'elles vivent, et ce malgré le fait que le trauma dans toute sa splendeur a tendance à annihiler toute pensée et toute symbolisation. Ainsi, en dépit de la sidération du moment, elles se sentent contenues et apaisées par un espace où il leur est permis d'exprimer, avec leurs mots et de manière spontanée, leurs ressentis, c'est-à-dire leurs peurs, appréhensions, doutes, certitudes, espoirs, constatations, révoltes, découragement, gratitude... Beaucoup d'autres termes pourraient venir enrichir ce qui est livré de précieux et fondateur par les familles durant les entretiens. Cette mise

Alain Pinoges/Cric



en mots et en sens conduit à favoriser une transmission transgénérationnelle préservée alors de tout non-dit. Au cœur de cette rupture, assurer une filiation dans de bonnes conditions est ce qui nous semble être de prime importance. Qui portera à nouveau le flambeau pour que la flamme de l'espérance continue à brûler dans la famille? Le choix de l'interlocuteur lors des entretiens et la place à laquelle il y est assigné par l'équipe, en fonction de la dynamique familiale présentée, sont fondamentaux à nos yeux. Lorsqu'une vie s'éteint, c'est un peu de nous qui part avec cette personne tant aimée. Il nous semble alors essentiel d'accompagner cet être cher par des paroles, des pensées qui rendent compte de (et hommage à) la quintessence et à l'essence même de ce qu'il fut de son vivant. Sont ainsi favorisés un rétablissement de la continuité psychique et familiale au-delà du décès, du départ du proche, et le maintien vivant du lien, ainsi que la place du disparu dans la représentation familiale.

Nos équipes s'estiment également privilégiées de partager ces moments forts et intimes avec les familles reçues et accompagnées. Une soignante paramédicale ne disait-elle pas, il y a quelques jours de cela: « *Vivre des moments si forts nous rend différents du monde...* » « *Différents* », ici, prendrait le sens que l'on veut bien lui donner, chacun à la place où il se trouve. J'ai pensé pour ma part que « *différents* » voulait dire que l'on comprenait mieux le monde et qu'avoir traversé ces moments existentiels nous rend sensibles à sa fragilité et son éphémérité. Tout au moins, je l'espère... C'est ainsi que ces paroles ont trouvé un écho en moi, très certainement à la lumière de mon vécu professionnel et de mon histoire de vie. Il est fort probable que ces propos résonneraient différemment chez tout un chacun, selon le sens qu'il donne à la vie, mais aussi à l'espérance. ●

**Fadi Zebouni,**

docteur en psychologie, réanimation neurochirurgicale, groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière

**Maurel**

- Organisation des obsèques
- Contrat prévoyance obsèques
- Tous travaux de marbrerie
- Vente de fleurs & entretien de sépulture

**Pompes Funèbres Maurel**  
10, rue de la Bièvre  
92340 Bourg-la-Reine (face au cimetière) **Tél : 01 46 64 31 25**  
Permanence téléphonique 7J/7 - 24h/24

Bayard Service Régie **01 74 31 74 10**

**BRUNO DESSYMOULIE**  
Plomberie Chauffage

- Entretien Chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -
- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- Devis gratuit -

06.25.17.82.72  
dec92@hotmail.fr

01.46.65.84.74  
dessymoulie@wanadoo.fr

1 avenue des Vergers  
92340 BOURG-LA-REINE  
www.dessymoulie-chauffage.fr

**PROXIFERM**

Serrurerie - Alarme - Motorisations  
Fermetures - Portes de garage  
Fenêtres Alu-PVC - Portail Acier-Alu

33, Bd Carnot - 92340 BOURG-LA-REINE

**ATELIER (VILLAGE ARTISANAL) :**  
33, rue de la Bièvre

**01 46 16 16 16**  
www.proxiferm.net

## Accompagner chez elle la personne en fin de vie : les soins palliatifs à domicile

La majorité des malades souhaite rester le plus possible à la maison. Ce désir se heurte parfois à des difficultés pratiques.

Que sont les soins palliatifs ? Ils ont pour but de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. L'objectif est d'obtenir la meilleure qualité de vie possible pour les malades et leur famille. Ils ne sont pas nécessairement réservés aux personnes très proches de leur fin de vie, souffrant d'un cancer ou aux personnes hospitalisées. Rester à domicile a pour ces patients quelques inconvénients : isolement du patient, entourage lui-même en difficulté, symptômes compliqués, mal contrôlés, nécessitant des ajustements de traitements, situations trop lourdes physiquement ou psychologiquement, angoisse trop importante, problèmes financiers, logements inadaptés...

Aujourd'hui, différentes possibilités s'offrent aux patients et à leur entourage. Pour les soins, ce sont d'abord des professionnels libéraux et polyvalents (pharmaciens, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, etc.) avec, en pivot, le médecin traitant, qui connaît le mieux son patient et sa situation. Il doit pouvoir faire des visites à domicile afin que le patient puisse y rester le plus longtemps possible.

Il est parfois nécessaire de mettre en place un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), un service d'hospitalisation à domicile (HAD). Le mot « hospitalisation » ne signifie pas ici une présence soignante 24 heures sur 24. Les auxiliaires de vie et les aides-ménagères peuvent intervenir mais ce sera à la charge du patient.

Les réseaux de soins palliatifs, qui comprennent une équipe pluridisciplinaire (infirmière, psychologue, médecin, assistante



Alain Pinoges/Ciric

sociale, etc.), apportent une expertise spécialisée. Ils font le lien entre les différents intervenants, en particulier entre la ville et l'hôpital. Un « cahier de liaison » peut être installé à domicile pour renforcer ce lien. Ils peuvent faire une évaluation par téléphone ou à domicile et proposer la mise en place d'aides adaptées (personnel soignant, matériel médical, aides financières). Ils soutiennent le médecin traitant dans la prise en charge de douleurs rebelles ou de symptômes complexes. Mais ils ne se substituent pas à celui-ci, ni aux soignants. Si une hospitalisation devient nécessaire, les réseaux aident à trouver une place dans un service adapté, en essayant le plus possible d'éviter un passage par les urgences. De même, ils aident les services hospitaliers à organiser les retours à domicile dans de bonnes conditions. Enfin, ils apportent un soutien aux proches. Malgré tout cela, le maintien à domicile peut s'avérer impossible et cela ne doit pas être perçu comme un échec. L'hospitalisation peut soulager l'ensemble des personnes concernées. Les équipes de soins palliatifs cherchent à anticiper au maximum et à accompagner le patient et ses proches tout au long de son parcours, en tenant compte de ses désirs et de ses besoins. ●

**Vanessa Delvoie**, infirmière  
**Docteur Fanny Knorreck**,  
réseau oncologie Argenteuil (ROA)

**PHARMACIE MARTIN-LAVIGNE**  
J. DUBRAY  
Orthopédie et Homéopathie  
104, av. du Gal Leclerc - BOURG-LA REINE - ☎ 01 46 61 80 80

**PHARMACIE DE LA FAIENCERIE**  
M<sup>me</sup> GAUDRON  
Orthopédie et Homéopathie  
15, av. du Gal Leclerc - BOURG-LA-REINE - ☎ 01 46 65 08 59

**PHARMACIE SEYFRIED**  
M. et Mme SEYFRIED  
Pharmaciens orthopédistes et Homéopathie  
96, av. du Gal Leclerc - BOURG-LA-REINE - ☎ 01 46 61 96 96

**INSTITUTION SAINTE-MARIE ANTONY**  
ÉCOLE. COLLÈGE. LYCÉE. PRÉPAS.  
Externat - Demi-pension  
Internat (pour les prépas)  
21 bis, rue Auguste Mounié - 92160 Antony - 01 55 59 01 33 (ÉCOLE)  
2, rue de l'Abbaye - 92160 Antony - 01 46 11 58 00 (COLL. LYCÉE. PRÉPAS)  
Établissement Marianiste  
Sous contrat d'Association avec L'état

## La loi Leonetti

Issue d'une initiative parlementaire, adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, la loi du 22 avril 2005, dite « loi Leonetti », poursuit deux objectifs. Elle proscribit l'obstination déraisonnable et encadre les bonnes pratiques de limitation et d'arrêt de traitement.

La prohibition de l'obstination déraisonnable répond à deux soucis : éviter des traitements inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre objet que le maintien artificiel de la vie et faciliter le passage du curatif au palliatif.

L'encadrement par la loi des arrêts de traitement s'applique au malade conscient et au malade inconscient. Le malade conscient qui n'est pas en fin de vie peut refuser le traitement. Le médecin doit tout mettre en œuvre pour le convaincre d'accepter les soins indispensables et peut faire appel à un autre membre du corps médical. Le malade doit réitérer sa demande de limitation ou d'arrêt de traitement. La décision du malade est inscrite dans le dossier médical. Deux obligations s'imposent au médecin face au malade conscient en fin de vie : respecter sa volonté et sauvegarder la qualité de sa fin de vie en dispensant des soins palliatifs. Les droits du malade inconscient en fin de vie sont pris en compte à travers ses directives anticipées, l'avis de la personne de confiance et de ses proches et le déclenchement de la procédure collégiale d'arrêt de traitement.

Les directives anticipées sont destinées à exprimer les souhaits du malade pour le cas où il serait incapable d'exprimer sa volonté. Elles constituent un moyen d'anticiper plus sereinement la mort. Elles n'obéissent pas à un formalisme excessif. Elles sont révocables à tout moment. Elles doivent avoir été rédigées depuis moins de trois ans. Elles figurent en tête des éléments à prendre en considération par les médecins lors des décisions d'arrêt de traitement. Si elles sont peu claires, elles ne seront pas faciles à exécuter. Elles figurent dans le dossier médical de médecine de ville ou hospitalière du patient. Elles peuvent également être conservées par leur auteur ou par la personne de confiance. Il n'existe



Alain Pinoges/Ciric

pas de hiérarchie entre la personne de confiance et les directives anticipées, dans la mesure où, n'étant pas contraignants, ces avis n'ont pas de portée supérieure les uns par rapport aux autres. Selon une enquête publiée en novembre 2012, seuls 2,5 % des patients ont rédigé des directives anticipées.

La procédure d'arrêt de traitement, quant à elle, présente trois caractéristiques. Elle repose sur une concertation, qualifiée de procédure collégiale, postule une décision médicale et elle est transparente.

### L'ARRÊT DE LA NUTRITION ARTIFICIELLE

Les travaux parlementaires de la loi Leonetti puis les juridictions étrangères et la juridiction administrative française dans l'affaire Vincent Lambert ont assimilé la nutrition artificielle à un traitement. Les bonnes pratiques médicales ont conduit de leur côté à définir la réponse médicale à apporter dans de telles situations. Lorsque le patient est inconscient, arrêter la nutrition administrée par la bouche

serait une maltraitance. En revanche, si la nutrition est administrée artificiellement, son arrêt doit être une décision collégiale et le recours à une sédation d'accompagnement est justifié si un doute existe sur la souffrance susceptible d'être engendrée par cet arrêt. Le médecin ne doit pas se retrouver dans une situation d'obstination déraisonnable où la nutrition ne ferait que prolonger artificiellement la vie.

Dans le cas d'un malade inconscient, qu'il soit ou non en fin de vie, la décision de limiter ou d'arrêter les traitements ne peut être prise sans qu'ait été mise en œuvre une procédure collégiale. Le médecin peut engager celle-ci de sa propre initiative, mais il est tenu de le faire au vu des directives anticipées du patient ou à la demande de la personne de confiance, de la famille, ou à défaut de l'un des proches. Les détenteurs des directives anticipées du patient, la personne de confiance, la famille ou, le cas échéant, l'un des proches sont informés de la décision de mise en œuvre de la procédure collégiale. Le médecin en charge du patient consulte un autre médecin et l'un de ces deux praticiens peut solliciter l'avis d'un second médecin consultant. Ce dernier est un médecin qui dispose des connaissances, de l'expérience et, puisqu'il ne participe pas directement aux soins, du recul et de l'impartialité nécessaires pour apprécier la situation dans sa globalité. Il est étranger à l'équipe en charge du patient et, s'il doit être compétent dans le domaine de l'affection en cause, il n'est pas obligatoirement un spécialiste ou un expert de la question. La concertation implique la personne de confiance, la famille ou les proches. Elle garantit le maximum de transparence à la procédure. Elle favorise le travail de deuil ultérieur de l'entourage. La décision d'arrêt de traitement reste médicale. Ce choix du législateur s'explique par le fait qu'un transfert de responsabilité aux proches ou à la famille pourrait faire peser sur eux un fort sentiment de culpabilité et que ceux-ci ne représentent pas forcément le meilleur intérêt du patient. Enfin, la procédure offre une garantie de transparence puisque les avis recueillis, la nature et le sens des concertations ainsi que les motifs de la décision sont inscrits dans le dossier du patient.

### Le débat ouvert après l'élection présidentielle de 2012

De multiples contributions au débat public ont émergé après la proposition 21 de François Hollande lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Plusieurs conclusions communes se dégagent de ces contributions. Le constat de la persistance de la méconnaissance de la loi Leonetti, même si on n'a jamais autant parlé de ce texte que depuis 2012, la nécessité de développer les soins palliatifs et de donner plus de force aux directives anticipées se retrouvent dans le rapport de la Commission Sicard ainsi que dans les avis du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), de l'Ordre des infirmiers et de la Conférence des citoyens. Le rapport Sicard, le Conseil national de l'ordre des médecins

(CNOM), l'Ordre des infirmiers, la majorité des membres du CCNE dans l'avis 121 expriment une même opposition à l'égard de la légalisation de l'euthanasie. Cette dernière n'impliquant pas nécessairement pour la majorité des membres de la Conférence des citoyens le consentement de la personne, les conclusions de ce groupe de travail s'en sont trouvées fragilisées. Le CNOM, le rapport Sicard et l'Ordre des infirmiers se rallient à la sédation avec un glissement sémantique de la sédation en phase terminale à la sédation terminale. Il ressort clairement de ces différentes réflexions qu'un consensus peut être réuni autour d'une révision du statut des directives anticipées et de la reconnaissance d'un droit à la sédation en phase terminale. Ces orientations expliquent la mission confiée par le Premier ministre le 20 juin 2014 aux deux députés Alain Claeys et Jean Leonetti. Appelant de ses vœux une modification législative, le Premier ministre invite ces deux parlementaires à faire des propositions dans trois directions: le développement de la médecine palliative, y compris dès la formation initiale des professionnels de santé; une meilleure organisation du recueil et de la prise en compte des directives anticipées en leur conférant un caractère contraignant; la définition des conditions et des circonstances précises dans lesquelles l'apaisement des souffrances peut conduire à abrégé la vie dans le respect de l'autonomie de la personne. Nul doute que l'essentiel du débat à venir portera sur la forme des directives anticipées ainsi que sur les conditions du recours à la sédation et sur sa portée. ●

Yves-Marie Doublet, chargé d'enseignement à l'espace éthique de l'APHP

### LA SÉDATION

Telle qu'elle est prévue à l'article L.1110-5 du Code de la santé publique introduit par l'article 2 de la loi Leonetti, la sédation vise à soulager le malade et non à le faire mourir. La sédation est effectuée en utilisant des médicaments dosés de telle façon que leurs effets puissent être réversibles. Le patient peut être endormi, mais peut être réveillé à l'arrêt de ces produits. L'intention, le dosage, la réversibilité du traitement, la cause du décès, l'effet dans le temps du produit sont autant d'éléments qui distinguent la sédation palliative d'accompagnement de l'euthanasie.

European Journal of Health Law n° 14, 2007

## Peut-on se fier au témoignage des Apôtres au sujet de la Résurrection de Jésus ?

Il nous arrive bien souvent que l'on nous dise: « Moi, je croirai à la résurrection des morts et à l'au-delà lorsque quelqu'un en sera revenu. » Une interpellation à laquelle les chrétiens ont la joie de répondre: « C'est très précisément la raison pour laquelle nous croyons à l'au-delà: crucifié à Jérusalem, sous les yeux de centaines de gens, Jésus est apparu bien vivant à quelques femmes et à ses disciples le surlendemain et nous avons des raisons très sérieuses de croire à l'authenticité de leur témoignage! »

[...] Étant donné que les témoins de cette histoire extraordinaire furent tous des disciples très proches de Jésus, il est normal que l'on se pose immédiatement la question: quel crédit pouvons-nous accorder à leur témoignage? [...]

Les Évangiles nous présentent [...] les apparitions du Christ ressuscité comme quelque chose de très simple, de presque banal. Les Apôtres ne tombent nullement en extase. Le Jésus qui leur apparaît n'a rien de particulièrement glorieux. Il ne ressemble absolument pas au Jésus transfiguré que trois d'entre eux ont eu le privilège de contempler [...]. Ressuscité d'entre les morts, Jésus leur apparaît avec une simplicité déconcertante, comme un simple pèlerin sur la route d'Emmaüs, comme un amateur de poissons sur le bord du lac. Il leur apparaît tel qu'ils l'ont toujours connu sur les routes et

dans les villages où ils l'ont vu et entendu proclamer les Béatitudes.

Mais, chose curieuse, dans plusieurs apparitions, Jésus ne se fait pas reconnaître tout de suite. Il est évident que s'ils avaient inventé cette histoire d'apparitions, ils n'auraient pas résisté à la tentation de nous broder l'image d'un Jésus plein de majesté, participant à toute la gloire du Père. [...] Oui, la simplicité de ces récits d'apparition est un très bon signe de la sincérité des témoins. D'ailleurs, ils contiennent des détails savoureux qui ne trompent pas.

Le quatrième évangéliste présente par exemple Marie-Madeleine comme la première à avoir vu Jésus ressuscité au petit matin de Pâques. Or, à l'époque, on accordait tellement peu de crédit au témoignage d'une femme qu'elle ne pouvait pas témoigner au cours d'un procès. Et voici qu'elle nous est présentée ici comme le premier témoin [...].

D'autre part, alors que la Résurrection de Jésus est la Bonne Nouvelle essentielle qu'ils veulent proclamer, ils n'ont presque rien à dire sur les apparitions du Ressuscité. [...] Autre chose

étonnante: le silence total des évangélistes sur l'heure H de la Résurrection et la façon dont le Christ est sorti du tombeau. [...] Il y a aussi la courte durée des apparitions: Jésus n'apparaît que quatre ou cinq fois sur une période de quarante jours entre Pâques et l'Ascension, et il disparaît dès qu'on l'a reconnu, qu'il a transmis son message et qu'il a envoyé ses Apôtres en mission.

[...] C'est quand même bizarre que Dieu fasse dépendre la foi de milliards de gens dans la suite des siècles du témoignage rendu par une poignée de personnes, sous Ponce Pilate, durant une toute petite période de l'histoire. [...] En fait, nous retrouvons ici le grand mystère de l'Incarnation. ●

Père Pierre Descouvemont

Les Trésors du Credo, éd. Parole et Silence, 2014, avec l'aimable autorisation de l'auteur.

LE JÉSUS QUI LEUR APPARAÎT N'A RIEN DE PARTICULIÈREMENT GLORIEUX. IL NE RESSEMBLE ABSOLUMENT PAS AU JÉSUS TRANSFIGURÉ QUE TROIS D'ENTRE EUX ONT EU LE PRIVILÈGE DE CONTEMPLER

# Ici pour vous

## Visages de l'eau Terre multiple

**Suzanne Mériaux**

L'Harmattan, 2013, 2014

S. Mériaux met ici en résonance son activité de chercheur et son œuvre poétique. Paraphrasant J. Wahl (« pour faire un monde [...] il ne faut rien moins que le monde »), l'auteur fait advenir non une origine, mais un « visage, Eau d'avant le monde », et en déroule les multiples figures: de « la rivière aux légendes immergées » au fleuve, « il était la manne et la vie ». S'introduisent alors, comme des répons, de multiples variations sur le canal, le pont (« ce passeur d'eau »), les rives, ce qui nous conduit à la terre: « terre » cri du « marin ébloui », du découvreur, terre généreuse et blessée accueillant « les naufragés du monde [...] la peur à l'affût, mais l'espoir au cœur ». Remarquons la scansion si particulière de cette écriture qui mêle la réitération de l'imparfait (appel au dépassement) à ce « où » qui désigne lieu et interrogation. La photographie de couverture de *Terre multiple* célèbre la terre transfigurée par la lumière.



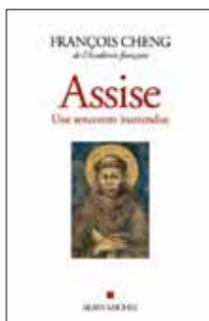
François Denoël

## Assise. Une rencontre inattendue

**François Cheng**

Albin Michel, 2014, 9,50 euros

François Cheng, dans cet essai autobiographique plein de pudeur et de délicatesse, entraîne le lecteur à la découverte de son François d'Assise, « le Grand Vivant », comme il le nomme. Pour « pénétrer l'espace intérieur du saint », l'auteur s'attache à trois sites qu'il a lui-même beaucoup fréquentés: les Carceri, lieu de silence, de solitude et de prière dans les hauteurs; Saint-Damien, le lieu de la conversion où saint François comprit devant le crucifix « que la vérité n'était pas une idée abstraite, mais qu'elle était incarnée par ce corps souffrant qui oppose au mal absolu l'amour absolu, qui enseigne que la voie de la vraie vie passe par la prise en charge des malheurs qui accablent l'humanité »; et, au bas de la ville, la Portioncule. Lorsqu'il referme l'ouvrage, le lecteur a découvert le coup de cœur spirituel et la rencontre sensorielle qui ont eu lieu entre le jeune exilé venu d'Asie, riche des réminiscences de sa culture chinoise, le saint d'Assise et sa terre. Le texte s'achève avec la transcription du *Cantique des créatures* de François d'Assise. Des moments de bonheur!



Marie-Thérèse Quinson

## UNE PAROISSE pour vous accueillir

Rendez-vous sur :  
[www.catho92.bourglareine.cef.fr](http://www.catho92.bourglareine.cef.fr)



Vous voulez préparer le baptême de votre enfant; vous envisagez de vous marier; un de vos proches est décédé; vous souhaitez confier un souci, une intention de prière, ou simplement parler avec un prêtre...

N'hésitez pas à passer ou à appeler:

**PAROISSE SAINT-GILLES**  
8, boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine  
Tél. 01 41 13 03 43 - Fax: 01 41 13 03 49.  
[paroisse.st.gilles@wanadoo.fr](mailto:paroisse.st.gilles@wanadoo.fr)  
[www.catho92.bourglareine.cef.fr](http://www.catho92.bourglareine.cef.fr)

- **Accueil:** du lundi au vendredi: 9h30-12h et 14h30-17h30, le samedi matin: 10h-12h.
- **Secrétariat:** mardi: 9h30-12h et 14h30-17h, mercredi: 9h30-12h, vendredi 9h30-12h et 14h30-17h30.

- **Messes**  
Du lundi au vendredi à 9h.  
Samedi à 18h30.  
Dimanche à 9h30, 11h et 18h30.
- **Messe en famille et éveil à la foi:** dimanche 10 mai et dimanche 14 juin à 10h45
- **Messe trimestrielle pour les défunts:** samedi 21 mars à 18h30.
- **Semaine sainte et Pâques**  
Rameaux: messe et bénédiction des rameaux samedi 28 mars à 18h30, dimanche 29 mars à 9h30, 11h et 18h30.  
Mardi 31 mars à 18h: messe chismale à la cathédrale de Nanterre. Jeudi saint, 2 avril: messe à 20h avec l'aumônerie. Vendredi saint, 3 avril: chemin de croix à 15h et office de la Passion à 20h. Samedi saint, 4 avril: veillée pascale à 21h. Rendez-vous au 5, rue Ravon. dimanche

- de Pâques 5 avril: messes à 9h30, 11h et 18h30. Lundi de Pâques: messe à 9h.
- **Confessions**  
Confessions individuelles chaque samedi à l'église de 17h à 18h et sur rendez-vous avec un prêtre.
- **Fête du Pardon:** samedi 28 mars entre 10h et 14h dans l'église.
- **Concert du chœur diocésain:** dimanche 12 avril à 16h à Saint-Gilles.

**AU FOYER NOTRE-DAME**  
Messes les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 18h15.

**À SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE D'ANTONY**  
Messes le jeudi à 12h15 sauf vacances scolaires et le dimanche à 10h30.  
Adresse: 2, avenue Giovanni-Boldini, Antony.

## carnet

### Baptêmes

Ulysse Labeille • Rigaine Margarido Catando Kakul • Oscar Augustin • Flavien Grosclaude • Roxane Beffara • Victor Dago- bert • Raphaël Kuentz • Baptiste de Martrin-Donos Elsa Catan

Riche • Margaux Chaignon • Louisiana Taburet • Lidia Faulet.

### Obsèques

Henri Virollet • Guy Allain • Brigitte Lebraud • Yvette Georgen • Jacques Martin • Jacques Chapa-

lain • Marie Maurage • Raymonde Thailand • Jean Basdevant, Serge Baudinot • Robert Janier • Jean-Louis Rousselot • Paulette Praugere • Odette Jousseau • Francis Boulnois • Denise Mailland • Marguerite Martin • Micheline Kir-

cheim • Roland Gibault • Jannick Carron, Jacqueline Bensa • Yvonne Reboux • Raymonde Thomain • Bernadette Duban • Bruno Charuel • Philippe Boulay • Angélique Grillon • Madeleine Mingam • Michel Lemarié.

**FOYER NOTRE-DAME**  
Foyer de vie et foyer d'accueil médicalisé  
Agréé par le Conseil Général des Hauts-de-Seine et l'ARS  
[www.foyernotredame.fr](http://www.foyernotredame.fr)  
85, av. du G<sup>e</sup> Leclerc - BP 16 - 92340 Bourg-La-Reine - ☎ 01 41 13 74 74

**MERCI À TOUS NOS ANNONCEURS**

**CUISINELLA BLR CUISINES**  
117 avenue du Général Leclerc centre ville ex « Leclerc Vêtements »  
92340 BOURG LA REINE  
Tél : 01.40.83.87.53  
[contact@cuisinella92-blr.com](mailto:contact@cuisinella92-blr.com)  
Venez découvrir nos cuisines. Nombreuses offres promo ouverture !

**cuisinella**  
Des cuisines qui donnent envie.  
CUISINES - SALLES DE BAIN - DRESSING  
PLACARDS - RANGEMENTS - TABLES ET CHAISES - ELECTROMENAGER  
**PRIX PROMO OUVERTURE BOURG LA REINE**

French is beautiful!  
Des cuisines fabriquées en FRANCE

**ARTIGALA**  
CONCEPT MAISON  
Architecte d'intérieure - décoratrice  
vente à notre showroom  
PAPIERS PEINTS : ELITIS, MISSPRINT, PIERRE FREY, FARROW&BALL, ETC...  
BETONS CIRÉS : MERCADIER  
PEINTURES : MERCADIER, RESSOURCE  
MEUBLES : PAOLA NAVONE, STRING  
1 rue des écoles - 92330 SCEAUX  
Tél. 09 53 14 92 58 - [www.artigala.fr](http://www.artigala.fr)  
sur rendez-vous le matin, entrée libre l'après-midi, fermé le lundi

**F. PAULIAT ELAGAGE**  
Specialisation grands arbres  
Élagage - Taille douce  
Abattage délicat  
Destruction de souche par grignotage  
Travaux acrobatiques - Delierages  
Débroussaillage - Entreprise Qualifiée, Élagage E 140 \*\*\*\*\*  
+ de 20 ans d'expérience  
Atelier - Bureaux:  
72, rue des Noyers - BP 12  
91602 SAVIGNY SUR ORGE  
Fax: 01 69 44 36 54  
**01 69 44 36 52**  
Siège social  
138, bd Péreire - 75017 PARIS  
**01 40 53 01 44**  
[www.fpauliat.fr](http://www.fpauliat.fr)

**G.I.T.E.**  
IMMOBILIER

**G**estion  
**I**mmobilier  
**T**ransaction  
**E**stimation

Transactions - Locations  
Gérances - Défisicalisation  
**ESTIMATION OFFERTE**

65, boulevard du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE  
Tél. : 01 41 13 98 00 - E-mail : bourglareine@orange.fr

**Central Optique**

Tout pour la vue

LENTILLES DE CONTACT

65, Boulevard du Maréchal-Joffre  
92340 Bourg-la-Reine Tél. 01 46 61 84 91

**GALÉ IMMOBILIER**

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG LA REINE  
Tél : 01 46 61 27 97  
Fax : 01 46 61 33 27  
contact@galeimmobilier.com

**ESTIMATION OFFERTE**

[www.galeimmobilier.com](http://www.galeimmobilier.com)

**PRO-TECH FERMETURE®**

- FENÊTRES PVC/ALU/BOIS
- VOLETS PORTES PORTAILS
- Devis gratuits
- Garantie 10 ans
- Poseurs salariés

**-15%** sur présentation du journal!

FENÊTRES VOLETS  
PORTES PORTAILS

Tél. 01 46 16 27 62

96, avenue Henri Barbusse - 94240 L'HAY-LES-ROSES

**LAISSEZ PARLER VOTRE ESPRIT CRÉATIF !**

Cours pour adultes et adolescents :  
dessin, peinture, scrapbooking, modelage  
Anniversaires, Formation DIF,  
Materiel Arts Plastiques, Encadrement

Nouveau à Sceaux

93, rue Houdan à SCEAUX - (proche de la Mairie)  
01 46 60 51 51 - [sceaux@lezard-creatif.fr](mailto:sceaux@lezard-creatif.fr)

[www.lezard-creatif.fr](http://www.lezard-creatif.fr)

LES ATELIERS BEAUX-ARTS & LOISIRS CRÉATIFS

Lézard Créatif

**Jet tours**

SEMBAT TOURISME

**POUR TOUS VOS VOYAGES**  
Tél. 01 46 61 31 02  
[www.sembat-tourisme.fr](http://www.sembat-tourisme.fr)

128, av. du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine

Les nouveaux opticiens

**Les nouveaux opticiens**

2<sup>e</sup> PAIRE DE LUNETTES  
À VOTRE VUE POUR 1€

01 47 02 15 05 - 102, av. du G<sup>l</sup> Leclerc - BOURG-LA-REINE

**Eric Reiff** ARTISAN PEINTRE

- Peinture
- Dégâts des eaux
- Revêtements sols/murs
- Ravalement de particuliers

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, avenue Galois - 92340 Bourg-la-Reine Port. 06 09 44 56 60  
[eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr](mailto:eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr) Tél. 01 46 64 43 73

**CHRISTIAN MINELLA**

Tél : 01.40.91.90.30

PLOMBERIE  
INSTALLATION DÉPANNAGE

SALLE DE BAINS  
CARRELAGE - PEINTURE  
RÉNOVATION D'APPARTEMENTS

118 Av du Général Leclerc  
92340 BOURG LA REINE

**Rendez-vous Dans votre magasin**

**market**

50-56 bld Maréchal Joffre - 92340 Bourg-la-Reine  
Tél.: 01 46 65 56 46 - Fax : 01 46 64 98 59

Service **drive**  
Faites le plein de courses en 5 minutes chrono !

Horaires d'ouverture  
du lundi au samedi de 8h30 à 22h00 sans interruption  
dimanche de 9h00 à 12h30

[www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

**LE BERGERAC** LOTO TABAC

Bar - Brasserie - Tabac - Loto

102, av. du Gal Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine - 01 46 61 80 98